

Communiqué de presse – 20.10.2026

Deux citernes à eau de pluie rénovées à Courtelary

En 2025 et 2026, la Bourgeoisie de Courtelary et le Parc naturel régional Chasseral ont achevé la rénovation de deux citernes historiques permettant la récupération d'eau de pluie pour abreuver le bétail pendant la saison d'estivage. Une inauguration publique aura lieu le samedi 31 octobre à la citerne « Les Casquettes » pour présenter ces travaux qui allient préservation du patrimoine bâti et mesures d'adaptation aux défis climatiques.

Depuis des décennies, l'eau de pluie est récoltée et stockée dans des citernes enterrées sur les pâtures de la Bourgeoisie de Courtelary afin d'abreuver le bétail dans les pâtures. Avec les changements climatiques actuels, ces infrastructures revêtent une importance capitale pour la région. Ayant constaté des pertes d'eau dans deux de ces citernes, la bourgeoisie a contacté le parc en 2024 pour l'accompagner dans la rénovation de ces dernières avec l'aide d'un maçon expert dans ce domaine.

Deux rénovations particulièrement impressionnantes

La première étape de rénovation s'est déroulée en 2025 sur les hauteurs nord de Courtelary, à la Montagne du Droit. La citerne « Les Roches », - dont on constate déjà la présence sur les cartes historiques des années 1950 -, alimente le pâturage de Chalet Neuf. Au cours de ces travaux, elle a été entièrement démontée puis reconstruite. Au fil des années, la végétation avait poussé sur la voûte et ses racines avaient fini par la fissurer, compromettant sa stabilité structurelle. Typique de la région, cette citerne traditionnelle se compose d'un petit bâtiment dont les chéneaux accolés récoltent l'eau de pluie, et d'une cuve enterrée à la forme arrondie. D'une capacité de 50 m³, elle peut désormais à nouveau remplir son rôle de réserve d'eau pour les pâturages avoisinants et contribue à l'abreuvement des génisses du Chalet Neuf.



Légende : En 2025, la citerne « Les Roches » a été entièrement démontée, étanchéifiée, puis reconstruite (photos avant et après rénovation : ©Parc naturel régional Chasseral).

La deuxième étape, tout juste achevée sur le versant sud, concernait la citerne « Les Casquettes ». Cette construction exceptionnelle en pierres de taille présente des dimensions hors du commun : un diamètre de 6,2 mètres pour 4 mètres de profondeur, offrant une capacité de 120 m³ d'eau. Désormais à nouveau étanche, elle sert à

abreuver le bétail des exploitations Piénibon et La Blanche. La Bourgeoisie de Courtelary et le Parc Chasseral ont choisi de la remettre en état afin de préserver ce patrimoine bâti et de conserver une réserve d'eau sur le pâturage.



Légende : En 2026, la citerne « Les Casquettes » a été entièrement nettoyée et étanchéifiée, (photos : ©Bourgeoisie de Courtelary).

Inauguration publique et découverte du patrimoine bâti

Afin de partager l'aboutissement de ce projet avec la population, une visite d'inauguration est organisée le samedi 31 octobre de 14h00 à 16h00 à la citerne « Les Casquettes ». Les visiteurs pourront y découvrir des photographies retraçant les travaux réalisés sur les deux citernes, avant de partager le verre de l'amitié. L'accès se fait à pied sur 600 m par un chemin balisé depuis la sortie de la forêt avant la ferme La Blanche. Le nombre de places de parc étant limité, le covoiturage est vivement recommandé.

Infos pratiques :

- Date : Samedi 31 octobre de 14h00 à 16h00
- Lieu : Citerne « Les Casquettes » (sortie de la forêt, La Blanche 230, 2608 Courtelary).
Déplacement à pied sur 600 m dans le pâturage. Le chemin sera balisé. Parking à disposition. Covoiturage recommandé.
- Des photos montrant les travaux réalisés pour les deux citernes seront exposées sur place.
- Le verre de l'amitié sera servi à chacune et chacun.



Infos générales et contact :

Parc régional Chasseral
Teo Valli (Paysage & Patrimoine)
teo.valli@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 44

Bourgeoisie de Courtelary
Jean-Philippe Simon
+41 (0)79 600 95 44



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.